



**FÉDÉRATION DES
SÉNÉGALAIS DE LA
DIASPORA**

DEUXIEME CONGRES CONSTITUTIF DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE LA DIASPORA (FSD)

NANTES - FRANCE LES 28, 29, ET 30 JUIN 2018

FEDERATION INTERNATIONALE DES SENEGALAIS DE LA DIASPORA Declaration de Nantes - Des Acteurs de la Diaspora Sénégalaise

**EVENEMENT PARTENAIRE DU "TEMPS FORT SENEGAL" ORGANISÉ PAR LA VILLE
DE NANTES ET LES ASSOCIATIONS EN RELATION AVEC LE SENEGAL**

"Une diaspora unie et engagée pour le développement du SENEGAL"

FSD Congres de Nantes: Raison d'Etre

Le mois de juin de l'année 2018 est choisi par la ville de Nantes pour magnifier la solidarité entre Nantes et la ville de Rufisque, liées par un jumelage qui dure depuis plus de 20 ans. La Fédération Internationale des Sénégalais de la Diaspora (FSD) depuis sa création à Washington en Mars 2013 n'a jamais réussi à se prévaloir d'un récépissé de déclaration, et l'ancienne équipe chargée de sa gouvernance autour d'un CA présidé par un Président et un Comité Exécutif dirigé par un Secrétaire Permanent, n'a pas réussi non plus à éviter les querelles de leadership ayant mené tout bonnement à une léthargie complète du point de vue des activités de 2014 à 2018. N'eût été la déclaration enregistrée à Nantes par le Secrétaire Permanent sortant en 2016, après un exercice sans résultats (pas de déclaration, pas de cotisation, pas de règlement intérieur) et aucune action concrète à part cette pétition du Secrétaire Permanent et des administrateurs convaincus, demandant à l'état de créer la possibilité pour la diaspora d'avoir ses propres députés. Le congrès de Nantes est venu à son heure, en intégrant ce contexte favorable du temps fort organisé par la ville de Nantes et s'invitant ainsi comme événement partenaire pour essayer de ressusciter cette FSD morte née à Washington.

**DEUXIÈME
CONGRES les 28, 29,
et 30 Juin 2018**



Rejoignez nous sur Whatsapp au
0022177 762 86 86 ou par mail à
fedesendiaspora@gmail.com



**"Une Diaspora unie
et engagée pour le
développement
du Sénégal "**



Dans ce Numéro

- Resolutions
- Appels
- Contact

RESOLUTION

1. Le congrès de Nantes a permis d'établir une nouvelle équipe capable de continuer les conditions d'existence de la FSD en tant qu'interface organisationnelle, fédératrice, transparente et proactive pour représenter, massifier et mutualiser les droits, responsabilités et intérêts des migrants, familles, associations et partenaires en collaboration avec les autorités des pays hôtes et du Sénégal.
2. Il permet aux migrants et familles sénégalaises de continuer de collaborer entre frères et sœurs de la diaspora sénégalaise, en usant des outils et atouts que sont les réseaux sociaux, les médias, les députés de la diaspora, les associations sportives, sociales et culturelles, les Mosquées, les Eglises, les Dahiras et les valeurs sénégalaises d'union des esprits et des cœurs pour réussir le travail qui nous incombe.
3. Le premier exercice des organes de la FSD a été établi pour deux ans (2020). La première prérogative est de massifier les comités régionaux à travers les continents pour créer et maintenir le développement de tissus sociaux nécessaires pour accueillir, protéger et défendre les migrants et familles en situation de difficulté ou de transition. Le principal défi organisationnel, pour les individus et organes de la FSD, durant ce premier exercice, est de maintenir la cadence des réunions et décisions en défiant les membres et institutions de la diaspora sénégalaise d'être présents, de s'unir, se structurer et de concentrer leurs efforts de travail sur les opportunités et défis de la diaspora sénégalaise, de sorte que la FSD puisse contribuer à reformuler et relancer la notion de l'universalité des droits et intérêts des migrants dans l'ère digitale actuelle.
4. La deuxième prérogative est d'activer la nouvelle Commission Massification, Recensement et Statistiques pour faire l'état des lieux, la réactualisation des données et les rapports du niveau de progrès dans l'accès "universel" des migrants aux pièces d'état civil et à l'inscription sur les listes électorales pour pouvoir participer aux processus électoraux qui se déroulent au Sénégal. Inclure la réalisation d'un projet de recensements dans les centres d'accueil et de détention à travers les comités régionaux (suivre la proposition de projet pilote: "FSD-Statistique-Italie").
5. La troisième prérogative, pour ce premier exercice de deux ans, est de définir, financer et gérer un programme de projets financiers pour faciliter l'accès des migrants et familles aux plateformes de mutualisation et d'optimisation des fonds d'assurance, d'assistance aux familles restées au Sénégal, d'investissement et d'épargne. Nous notons, l'importance stratégique de la création d'un fond d'investissement pour le renforcement de l'entrepreneuriat de nos compatriotes à l'étranger.
6. En s'inscrivant dans les commissions, le membre et sympathisant de la FSD contribue à renforcer nos standards et critères de fonctionnement incluant le respect des droits humains, l'égalité de genre, les droits des peuples autochtones et l'intégrité environnementale. Nous favorisons l'essaimage des projets multi-niveaux et multi-acteurs dans l'allocation des projets de financement. Il s'agit aussi, à travers la construction de nouveaux outils adaptés, de mieux mobiliser, cibler et mutualiser l'épargne et les ressources des Sénégalais de la diaspora sur les objectifs de développement durable permettant ainsi d'accompagner à la fois les projets de dissuasion à l'immigration clandestine mais aussi de promotion au retour au bercaïl, en soulignant l'importance de l'accès des femmes et des jeunes à ces financements.

APPEL

Membre et Sympathisant de la Diaspora

- Joignez-nous en vous inscrivant sur le site officiel de la FSD: www.sendiaspora.com.
- Devenez membre actif de la FSD, joignez d'autres patriotes pour construire une organisation capable de fédérer et défendre les droits et intérêts de la diaspora sénégalaise.

Organe de la FSD

- Solidifiez les organes, les cadences, les processus, les rôles et responsabilités selon les statuts, résolutions, chartes et règlements intérieurs tant soit peu adoptés.
- Massifiez l'effectif des comités régionaux et utilisez-les comme sources de massification, de mutualisation, d'innovation et d'autofinancement.
- Mesurez, avec transparence et cohérence, la performance et l'efficacité des organes dans la réalisation du plan stratégique voté/approuvé par le Conseil d'Administration (CA) et piloté par le Bureau et le Comité Exécutif (COMEX).
- Valorisez le travail des comités régionaux et des commissions tout en assurant leur intégration stratégique avec les membres, l'Assemblée Générale, les autres organes de la FSD, les autorités sénégalaises et des pays hôtes, l'Assemblée Nationale, les ministères, les ambassades, les consulats, les associations et les partenaires privés et publiques.
- Parez aux sabotages et aux motivations crypto-personnelles, politico-politiciennes et dogmatiques en établissant un règlement intérieur simple et un comité d'éthique crédible.

Gouvernement et Autorité Sénégalaise et des Pays Hôtes

- Supportez les efforts d'union, d'organisation et d'autofinancement de la diaspora sénégalaise.
- En collaboration avec la FSD, actionnez les organes de représentation de la diaspora (Assemblée Nationale, Ministères, Ambassades, Consulats, Associations, etc.) en vue de développer et déployer les outils nécessaires pour faciliter l'obtention universelle des pièces d'état civile pour les migrantes et migrants sénégalais.
- En collaboration avec la FSD, actionnez les Ministères de l'Économie, des Finances et du Plan et des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur en vue de concevoir, développer, déployer et gérer le système de carte-consulaire digitale.

Partenaire Privé ou Publique

- En collaboration avec la FSD, établissez un partenariat constant et fructueux avec les individus, familles, associations, autorités et partenaires qui forment la diaspora.
- En collaboration avec la FSD, promouvez les produits et services du Sénégal.

FSD Comités Régionaux - Juillet 2018:

Comité Régional FSD France

Fédération Française des Sénégalais de la Diaspora

Comité régional du Canada

Comité Régional d'Italie

Comité régional USA

Comité Régional d'Espagne

Comité régional d'Argentine

Comité Régional d'Autriche

Comité Régional du Maroc

Comité Régional d'Allemagne

Comité Régional de Cote d'Ivoire

Comité Régional du Portugal

Comité Régional du Cap Vert

Comité Régional de Guinée Bissau

Comité Régional de la Mauritanie

Comité Régional du Togo

Comité Régional de la Guinée Conakry

Comité Régional de Congo Brazzaville

Comité régional du Japon

Comité Régional de la RDC Kinshasa

Comité Régional de Corée du Sud

Comité Régional du Qatar

Comité Régional de la Chine

Comité Régional des Pays Bas

Comité Régional du Ghana

Comité Régional de la Belgique

Comité Régional du Gabon

Comité Régional de Jordanie

Comité Régional d'Angleterre

Comité Régional du Mali

Comité Régional du Brésil

Comité Régional de la Gambie

Comité Régional des Pays Bas

Comité Régional du Ghana

Comité Régional de la Belgique

Comité Régional de la Russie

Comité Régional du Cameroun

Comité Régional de la Gambie

Comité Régional des Pays Bas

Comité Régional du Ghana

Comité Régional de la Belgique

Comité Régional du Gabon

Comité Régional du Luxembourg

Comité Régional de Centrafrique

Comité Régional du Burkina Faso

Comité Régional du Tchad

Comité Régional du Bénin

Comité Régional du Burundi

Comité Régional de la Libye

Comité Régional du Niger

Comité Régional du Mozambique

Comité Régional du Nigéria

Comité Régional de l'Afrique du Sud

Comité Régional de la Guinée Équatoriale

Comité Régional de l'Arabie Saoudite

Comité Régional de la Norvège

Comité Régional des Émirats Arabes Unis

Comité Régional de la Suède

Comité Régional du Koweït

Comité Régional du Danemark

Comité Régional du Mexique

Comité Régional de la Finlande

Comité Régional du Pays de Galle

Comité Régional d'Irlande

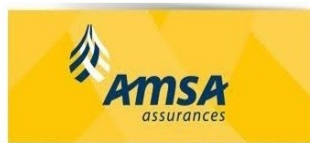
Comité Régional de Turquie

Comité Régional d'Angleterre

Comité Régional de la Zambie

Comité Régional du Liban

Comité Régional de l'Angola



UNIVERSITÉ DE NANTES



Contactez-Nous

2 Rue Eugène PERGELINE

44200 Nantes, France

Téléphone: 00337 82 48 37 70

Telegram: 00221 77 762 8686

Email:
fedesendiaspora@gmail.com

Visit us on the web at :
www.sendiaspora.com